Les éoliennes envahissent la campagne des régionales et des départementales

● Relayée par le Rassemblement national et Les Républicains, l'opposition au développement du parc éolien se fait de plus en plus entendre.
● Une surenchère qui se double souvent d'un soutien marqué au nucléaire.

ENVIRONNEMENT

Joël Cossardeaux
@JolCossardeaux

Bis repetita. Après la campagne des municipales de 2020, où elles ont secoué les débats dans les communes rurales et périurbaines, jusqu'à faire chavirer des équipes sortantes, les éoliennes ont débarqué en force dans celle des régionales et des départementales. Mais cette fois, l'opposition aux projets de développement de cette énergie verte n'est plus seulement, et de loin, l'affaire d'associations locales. Les partis politiques ont pris le relais.

Dans l'éventail des prises de position, les plus tranchées reviennent au Rassemblement national (RN) et aux Républicains (LR), dont les ténors s'affichent sans ambiguïté dans le camp des opposants, aux antipodes d'Europe Ecologie-Les Verts (EELV) dont les candidats plaident sans relâche en faveur de la transition énergétique.

La croisade de Marine Le Pen

Cette hostilité, chez les premiers, prend des allures de croisade face à la perspective de voir s'ajouter près de 7.000 éoliennes d'ici à 2028 aux 8.000 mâts comptabilisés en 2019. Particulièrement au RN, prompt à surenchérir pour en occuper la tête. Samedi dernier, Marine Le Pen l'a exprimé sans fard dans une tribune au « Figaro » en appelant à *« dépasser les clivages partisans »*, comme elle l'avait fait en 2017. La candidate à la présidentielle ne cesse de s'en prendre au développement de l'éolien en France et de promettre, depuis mars, un référendum avec une question sur ce sujet. Sa rhétorique, plus ou moins vérifiable, a évolué et se veut proche de celles des associations d'opposants dont elle n'oublie jamais de saluer le travail, au risque de susciter une certaine gêne dans leurs rangs. L'électricité éolienne coûterait bien trop cher à l'Etat qui la subventionne – *« à des prix 2 fois supérieurs au prix normal sur terre et jusqu'à 6 fois pour les six premières centrales éoliennes en mer »*, selon elle – au regard des capacités réelles de cette énergie intermittente.

> L'éolien profite bien moins à l'économie de la France, qui n'a pas su se doter d'une véritable filière industrielle, qu'à ses voisins.

Elle profite bien moins à l'économie de la France, qui n'a pas su se doter d'une véritable filière industrielle, qu'à ses voisins, notamment l'Allemagne. S'y ajoutent les considérations relatives aux impacts visuels sur le patrimoine historique et architectural, jugés préjudiciables à l'économie touristique par les opposants.

A droite, Julien Auber, député LR du Vaucluse, est sur la même ligne s'agissant de la critique économique portée aux éoliennes. *« Cela coûte cher. Ça a été prélevé par des taxes, ça a une tendance antisociale »*, considère le parlementaire. En Nouvelle-Aquitaine, le chef de file de la droite aux régionales, Nicolas Florian, demande un moratoire sur tout nouveau projet éolien terrestre, comme Nicolas Forissier dans le Centre-Val de Loire et Gilles Platret en Bourgogne-Franche-Comté.

Sans oublier Xavier Bertrand, candidat à sa propre succession à la présidence des Hauts-de-France, qui dénonce dans sa région – première productrice d'électricité éolienne– la présence jugée trop massive de mâts. L'élu ex-LR, parmi les premiers à vouloir mettre des bâtons dans les pales de l'Etat et des opérateurs de parcs éoliens, est à l'offensive depuis plusieurs mois. Allant jusqu'à faire financer par sa collectivité des associations anti-éolien *« pour qu'elles engagent des actions en justice pour retarder et empêcher (des) projets »*.

De fait, tous les territoires ne sont pas logés à la même enseigne. Celui de l'ancienne Aquitaine est un quasi désert éolien. Un problème de répartition auquel Barbara Pompili, la ministre de l'Ecologie, vient de demander aux préfets de s'attaquer en faisant cartographier les « zones favorables » à l'implantation de parcs. Objectif : libérer de l'espace et éviter les refus non justifiés.

Le PC en ligne avec la droite

A gauche, le Parti communiste sort du lot et rejoint la droite pour son opposition au développement du parc éolien et son soutien au nucléaire. En Normandie, le député PCF Sébastien Jumel a résolument axé sa campagne dans ce sens. L'élu de Dieppe plaide pour la construction de deux EPR supplémentaires en Normandie et s'oppose au projet de parc éolien offshore au large de la ville, au nom de l'emploi.

Ses alliés EELV ont des positions à l'exact opposé. Ce mardi, lors de la présentation des têtes de listes du parti écologiste aux régionales, Claire Desmares-Poirrier, candidate à la présidence de la Bretagne a pointé *« les nucléocrates qui continuent de nier la nécessité de sortir du modèle dans lequel la France est empêtrée »*. Chez les Verts, la transition énergétique ne passe pas par une relance de l'atome, pourtant non émetteur de gaz à effet de serre, mais par *« un bouquet énergétique »*, selon la formule de Charles Fournier, candidat en Centre-Val de Loire. ■

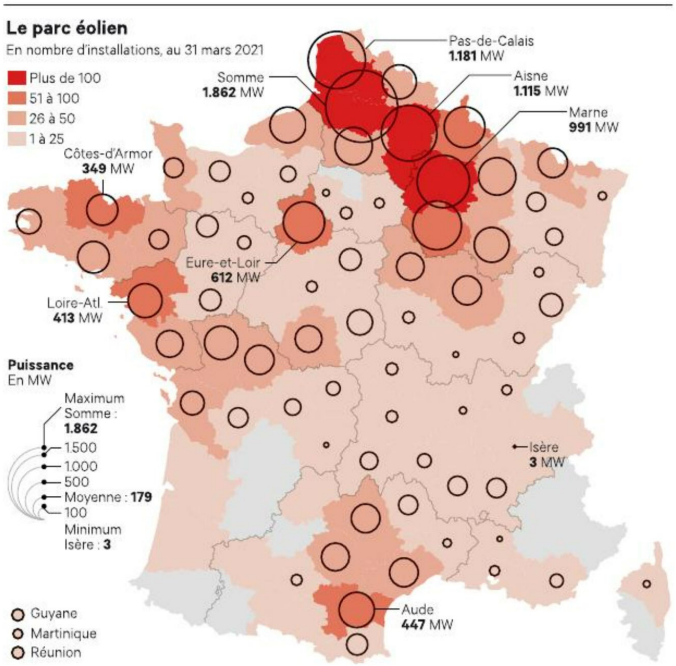

«LES ÉCHOS» / SOURCE : MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE (MTE)

« Les Français demandent des projets éoliens pensés par les territoires »

Propos recueillis par
Muryel Jacque
@MuryelJacque

CHANTAL JOUANNO
Présidente de la Commission nationale du débat public (CNDP)

Observez-vous une montée des tensions dans les débats sur l'éolien ?

On ne peut pas dire qu'ils soient plus conflictuels aujourd'hui qu'auparavant. Les débats publics, notamment lorsqu'il s'agit de projets avec des impacts paysagers, ont toujours été assez tendus, que ce soit en mer ou sur terre. L'Etat ayant beaucoup accéléré sur l'éolien en mer, il est normal qu'il y ait plus de contestations sur ce sujet depuis quelque temps. Mais la tribune de Stéphane Bern [il a dénoncé la semaine dernière dans « Le Figaro » un « diktat éolien », NDLR], vous pouviez déjà la lire il y a dix ou quinze ans, avec les mêmes arguments.

Et celle de Marine Le Pen, ce week-end, jugeant que « les éoliennes n'ont plus leur place dans notre pays » ?

On entend toujours beaucoup de contestations au moment des élections mais ce positionnement de responsables politiques est plus récent. Jusqu'à présent, il y avait des querelles internes à des partis, et des élus pouvaient se positionner pour ou contre l'éolien. Désormais, les positionnements politiques de certains partis sont très marqués. On l'a vu, par exemple, sur le projet de parc en mer au large de Dunkerque.

Au vu des débats organisés par la CNDP, diriez-vous que les Français sont pour ou contre l'éolien ?

Cela n'a jamais été facile pour l'éolien. Mais les arguments du public que nous entendons ne vont pas dans le sens d'une opposition frontale. On ne constate pas la même radicalité des positions politiques, comme on peut lire dans la presse de la part d'élus. Certaines choses ont d'ailleurs évolué positivement : le fait que l'éolien contribue à la transition écologique, que celle-ci soit une exigence, c'est un sujet qui ne fait quasiment plus débat. En revanche, les oppositions paysagères sont toujours là, c'est une constante, tout comme la question du prix de l'éolien.

Son prix comparé au nucléaire ?

Oui, notamment la question de savoir si c'est rentable par rapport au nucléaire. C'est intéressant, ce débat énergies renouvelables versus nucléaire concerne très majoritairement l'éolien ; il y a très peu de débats photovoltaïque ou hydraulique versus nucléaire. Forts de ce constat, tous les arguments d'opposition à l'éolien découlent de cette comparaison : le prix, l'intermittence et le paysage. Sur le prix, il faut rappeler que c'est plus cher que le nucléaire amorti mais – et l'erreur est très souvent faite – on ne peut pas comparer les coûts d'une énergie amortie à ceux d'une énergie qu'on est en train de « créer ». Il faut les comparer aux coûts des nouveaux réacteurs.

Le débat public porte aussi sur la territorialisation…

Oui, de plus en plus. Les pro-éoliens arguent que c'est une énergie qui peut être très locale et contribuer à la souveraineté, avec des participations du public dans les parcs, et des retombées d'emplois locales. Globalement, nous avons constaté que la population demande que la transition écologique, à laquelle elle adhère vraiment, soit territorialisée et que nous n'ayons plus des grands projets nationaux pensés par l'Etat mais des projets qui émanent des territoires.

Certains dénoncent une diminution du cadre réglementaire, donc une baisse des recours des citoyens. L'avez-vous constaté ?

Depuis la loi Asap [loi d'Accélération et simplification de l'action publique], les recours ne peuvent avoir lieu en première instance que directement devant le Conseil d'Etat. En termes de protection des droits des citoyens, cela limite les possibilités de recours. Mais pour en arriver là, cela signifie que la phase préalable de concertation n'a pas bien marché. Or, quand la procédure est faite dans le bon sens, nous arrivons à des codécisions sur les projets.

> « Sur l'éolien, jusqu'à présent, il y avait des querelles internes à des partis. Désormais, les positionnements politiques de certains partis sont très marqués. »

Plus ennuyeux, selon moi, dans la loi Asap, qui comporte plusieurs régressions démocratiques, il est prévu que la mise en concurrence puisse être lancée avant la fin du débat. L'Etat s'est voulu rassurant dans la mesure où c'est une procédure très administrative. Mais pour le grand public, cela peut être incompréhensible car il peut penser que tout est joué, donc que le débat public ne sert à rien. Il faut faire attention, ne fragilisons pas la démocratie environnementale. ■

Le défi du recyclage

Si Suez a investi le créneau il y a deux ans, ce n'est pas le cas de Veolia en Europe, où les volumes d'éoliennes à recycler sont jugés insuffisants. Outre le fait que le marché est embryonnaire, il reste à résoudre des problèmes techniques et économiques.

Myriam Chauvot
mchauvot@lesechos.fr

Pas d'énergie propre sans recyclage et l'éolien va devoir montrer patte blanche. A partir du 1er juillet 2022, au moins 90 % du poids des éoliennes démantelées devra être réutilisé ou recyclé, dont au moins 35 % pour la partie la plus complexe à recycler, à savoir les rotors, c'est-à-dire la partie au-dessus du mât, constituée de la nacelle et des pales. Et les exigences monteront vite : 95 % du poids total en 2024 et jusqu'à 55 % des rotors en 2025.

Peu d'éoliennes ont été démantelées à ce stade en France mais avec une hypothèse de durée de vie de dix-huit ans, un rapport interministériel estime que les flux à recycler passeront de 15.000 tonnes en 2019 à 221.000 tonnes en 2023 et… 939.000 tonnes en 2028. Dans l'immédiat, les obligations de recyclage fixées sont atteignables car l'acier et le béton du socle et du mât représentent à eux seuls 90 % du poids d'une éolienne terrestre.

Terres rares

Le reste pose plus de défis. Les aimants permanents utilisés dans les éoliennes en mer contiennent des terres rares polluantes qu'on ne sait pas encore extraire. Or l'offshore est appelé à se développer. Par ailleurs, les pales ne font que 6 % du poids de l'éolienne, mais sont en composite de résine et fibres de verre ou de carbone difficilement recyclables.

Il faut aujourd'hui broyer les pales et utiliser ce broyat comme combustible en cimenterie, donc en valorisation énergétique, ou l'incorporer à des matériaux de construction, ou récupérer les fibres de verre et de carbone par pyrolyse. Depuis deux ans, Suez s'est positionné sur le créneau. Le groupe a démantelé cinq éoliennes en affichant un taux de valorisation de 98 %, participe à un projet de recherche européen sur l'extraction des terres rares et à un autre, baptisé Zebra, sur des pales éco-conçues pour être 100 % recyclables.

Veolia, en revanche, ne recycle les éoliennes qu'aux Etats-Unis, où il a signé fin 2020 un contrat avec l'américain GE et a déjà traité 1.000 tonnes. Il est absent d'Europe, estimant le volume insuffisant : il faudrait 17.000 tonnes annuelles de pales pour rentabiliser une usine. Au-delà, une économie circulaire de l'éolien nécessite aussi la garantie d'un débouché pour les matières recyclées, à un prix couvrant le coût du recyclage, ou elles ne trouveront pas preneurs quand le vierge est moins cher. Notamment les terres rares, où la Chine peut faire du dumping. De même, 50 % des matières composites des pales dépendent du cours du pétrole. our soutenir le plastique recyclé, l'Europe avait imposé aux bouteilles plastiques d'en incorporer au moins 25 % à partir de 2025. Comme nombre d'autres filières de recyclage, celle des éoliennes lorgne ce type de soutien. ■

Les chiffres clés

15.000
TONNES
Les flux à recycler pour la filière en 2019. Ils seront de 939.000 tonnes en 2028.

90 %
La part du poids des éoliennes démantelées qui devra être réutilisé ou recyclé à partir de juillet 2022.